

27 juillet 2023

DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE



CD92/WILLY LABRE

CONTACT PRESSE

Jean-Philippe Couture
07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Communiqué de presse | 3 |
| I/ OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL | 6 |
| Restauration dans les collèges : l'essor de la production sur place..... | 6 |
| Les travaux menés dans les collèges..... | 7 |
| Des bâtiments à haute performance énergétique..... | 10 |
| Ilot vert, le programme de végétalisation des cours de collèges | 10 |
| L'accessibilité pour tous | 11 |
| Le rôle clé des médiateurs et coordonnateurs de territoire pour favoriser le bien-être au collège | 11 |
| Les médiateurs..... | 11 |
| Les coordonnateurs de territoire..... | 12 |
| II/ UNE OFFRE NUMERIQUE EDUCATIVE INNOVANTE ET SOLIDAIRE | 13 |
| La continuité pédagogique au service de la réussite des collégiens | 13 |
| Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les jeunes de l'entrée en 6e à la majorité .. | 14 |
| Des équipements et ressources innovants pour mettre en œuvre les projets des collèges | 15 |
| Une offre variée d'actions pédagogiques innovantes pour apprendre autrement..... | 16 |
| III/ ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES | 21 |
| Les « MEDDAILLES » du développement durable..... | 21 |
| IV/ LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS..... | 22 |
| Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves | 22 |
| Premis | 22 |
| Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle | 22 |
| Les itinéraires d'éducation artistique et culturelle, entre rencontres et pratique artistique | 23 |
| V/ LES ACTIVITES SPORTIVES | 25 |
| Les Jeux Olympiques se vivent en Hauts-de-Seine | 25 |
| Les évènements prévus pour l'année scolaire 2023-2024 | 26 |

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Le Département des Hauts-de-Seine accompagne les 78 000 collégiens qui reprendront le chemin de l'école le 4 septembre, afin de leur garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles. La politique départementale en faveur des collégiens se traduit par de forts investissements (800 M€) pour améliorer le cadre de vie, l'accès au numérique et proposer une restauration scolaire de qualité dans les 98 collèges du territoire.

Ouverture de deux nouveaux collèges

Deux nouveaux collèges ouvriront en **septembre 2023** :

- ❖ Le **collège Anne Frank à Antony** accueillera 600 élèves. Les travaux ont permis une réhabilitation énergétique du collège, l'amélioration du confort durant l'été et de la qualité de l'air, une cour verdie et une disposition des locaux entièrement revue pour une meilleure qualité d'usage et une parfaite adaptation aux pratiques pédagogiques modernes. Le pôle restauration a été agrandi avec une production sur place des repas.
- ❖ Le **collège La Fontaine du Roy à Ville d'Avray** accueillera 600 élèves également. Les travaux ont consisté à mettre en conformité les bâtiments pour répondre à l'engagement écologique du Département, réduire de 40% les consommations énergétiques du bâtiment actuel. Un nouveau pôle de restauration scolaire a été prévu pour permettre d'assurer la production de repas sur place. Les travaux comprennent également la création d'un parvis sécurisé et deux extensions (espaces pour les collégiens, locaux administratifs, centre documentaire et salles de sciences).

Lancement du dispositif NOHa : natation, olympisme et handicap

En septembre 2023, le Département des Hauts-de-Seine lance le dispositif NOHa, un projet éducatif et sportif qui permettra aux jeunes collégiens altoiséquanais de développer la pratique de la natation, d'être sensibilisés aux valeurs de l'olympisme et à la compréhension du handicap, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Ce projet leur permettra également de participer à des expositions itinérantes et les sensibiliser au sujet du handicap grâce à 10h de para-sports.

3 bassins éphémères seront installés à cette occasion, à Clichy, Suresnes et Chatenay-Malabry, accessibles aux collégiens, aux clubs et structures associatives via la Ligue Ile-de-France de Natation ainsi qu'à l'UNSS. 4000 collégiens de 6ème seront invités à profiter de ce dispositif.

En septembre 2024, le Département leur permettra d'assister aux épreuves paralympiques de natation.

Le meilleur dans les assiettes

L'engagement du Département se poursuit pour étendre la production sur place et ainsi proposer une restauration scolaire de qualité tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

En plus des onze établissements, cinq collèges passeront en production sur place dès la rentrée 2023 (Anne Frank à Antony, René Descartes à Antony, Evariste Galois à Bourg-la-Reine, Marcel Pagnol à Rueil-Malmaison et Paul Landowski à Boulogne-Billancourt). Par ailleurs, les familles sont facturées mensuellement et ont la possibilité de modifier leur réservation (dans la limite de trois jours ouvrés avant la date de consommation) afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

Un environnement plus vert et des bâtiments à haute performance énergétique

Après une première réalisation dans le collège Jean Macé sur la commune de Clichy, le Département étend le dispositif « **Ilôt Vert** » pour que l'ensemble des collégiens alto-séquanais bénéficient d'un environnement végétalisé et agréable. Cinq projets sont en phase d'étude ou de travaux, aux collèges Henri-Georges Adam à Antony, Moulin Joly à Colombes, Les Bouvets à Puteaux, Paul-Eluard à Nanterre, et Thomas-Masaryk à Châtenay-Malabry.

D'ici 2024, ce sont 16 collèges qui verront leurs espaces extérieurs entièrement réaménagés, puis 18 collèges supplémentaires de 2025 à 2027.

Le Département poursuit ses engagements pour améliorer la performance énergétique des bâtiments scolaires afin d'offrir aux jeunes Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques, avec plusieurs objectifs :

- ❖ 30 % minimum de la consommation des bâtiments apportées par les énergies renouvelables
- ❖ Réduire la consommation énergétique de 28 à 30%
- ❖ Réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux procédés standard de construction
- ❖ Réduction de 50 % de l'impact carbone du fonctionnement des bâtiments

Renforcer le numérique éducatif

Le Département renforce son action en faveur du numérique éducatif, pour un collège innovant et inclusif qui veille à ne laisser aucun élève à l'écart : pour encore mieux accompagner les familles modestes, plus de collégiens, de la 6ème à la 3ème pourront bénéficier d'ordinateurs portables ou de tablettes. Les familles peuvent faire leur demande de mise à disposition d'un ordinateur portable sur **l'interface Pass+**.

La médiation : un outil en faveur d'un meilleur climat scolaire

Déployée depuis plus de 25 ans dans les établissements du Département, **la médiation éducative œuvre pour instaurer un climat scolaire plus serein grâce à un personnel formé à la gestion des conflits** et à la prévention des conduites à risque. Leur intervention autour des valeurs citoyennes centrées sur le vivre ensemble et leur capacité à détecter les signaux de fragilité sont reconnus et appréciés par les communautés éducatives.

La capitalisation de leurs savoirs (formation annuelle de 10 jours) et de leur expérience de terrain les amène à avoir une expertise sur des problématiques émergentes autour de l'égalité filles-garçons, le risque prostitutionnel et le cyber harcèlement. Afin de les accompagner au mieux dans leurs missions, 5 postes de managers de proximité ont été créés en mars 2022. Pour cette rentrée scolaire 2023-24, **ce sont 85 médiateurs qui ouvriront dans 74 collèges publics des Hauts de Seine.**

Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les jeunes de l'entrée en 6e à la majorité

Pass+ est un dispositif destiné aux 300 000 jeunes domiciliés ou scolarisés sur le territoire interdépartemental de leur entrée en 6^e jusqu'à leur majorité.

Ce pass gratuit qui se présente sous la forme d'une carte à puce propose un bouquet de services. Dans les Hauts-de-Seine, l'offre est la suivante :

- ❖ une aide financière pour les activités sportives et culturelles extrascolaires
- ❖ une offre de bons plans (invitations gratuites et réductions pour des événements sportifs ou culturels)
- ❖ une inscription à la restauration scolaire pour la plupart des collégiens
- ❖ un service gratuit de soutien scolaire en ligne
- ❖ une aide financière pour l'abonnement à la carte Imagine'R
- ❖ un don d'ordinateur portable pour les collégiens

O LAB CITOYEN !

« Ô Lab citoyen ! » propose depuis trois ans aux collèges publics et privés, de réaliser des œuvres artistiques suivant un thème associé à la citoyenneté. Cette année, O LAB Citoyen entre dans un **parcours citoyen** qui va durer toute l'année scolaire 2023-2024 sur le **thème de « l'égalité filles-garçons »**, dans le but de développer l'équité dans leur collège et dans leur quotidien. Des idées qu'ils pourraient mettre en œuvre dans leur collège et dans leur vie de tous les jours.

Les classes pourront également participer à des ateliers sur la thématique, et découvrir des témoignages de femmes remarquables en lien avec le secrétariat général à l'égalité Femmes-Hommes du Département.

Carte interactive de sectorisation des collèges

Le Département des Hauts-de-Seine, met à disposition des parents et des collégiens un nouvel outil leur permettant de connaître leur collège de secteur*. Ce dispositif se présente sous forme de carte interactive et est consultable sur <https://www.hauts-de-seine.fr/toutes-les-actualites/detail/carte-de-sectorisation-colleges>

* Données fournies à titre indicatif, seule la délibération votée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est opposable.

I/ OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL

Restauration dans les collèges : étendre la production sur place

Le Département des Hauts-de-Seine assure la restauration scolaire de 88 collèges publics. Avec 23 000 repas servis quotidiennement, le Département a renforcé les moyens consacrés à la restauration scolaire dans le cadre des contrats de concession sur la période 2022-2026, plus exigeants qualitativement sans augmentation de tarifs pour les familles.

La politique de restauration scolaire du Département s'articule autour de nouveaux axes stratégiques :

> **l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire**, notamment à travers la qualité des denrées alimentaires, le retour à la production sur place lorsque cela est possible, et une approche mettant en valeur le local, tout en garantissant la sécurité sanitaire et alimentaire,
> **de nouvelles dispositions pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire**, et toutes les mesures renforçant l'action du Département en matière de Développement durable. En effet, chaque année, ce sont plus de 170 tonnes d'aliments qui sont jetées.

D'ici août 2026, 19 collèges produiront sur place les repas servis directement aux élèves mais le Département ambitionne une accélération de ce déploiement pour les établissements nécessitant des travaux non structurants.



© CD92/Stéphanie Gutierrez-Orega

Des repas sains et de qualité préparés sur place

La production des repas sur place repose sur l'arrivage des denrées brutes et leur transformation sur place pour être servies le jour même. Ainsi les plats, préparés sur place avec l'expertise d'un chef, ont l'avantage d'**offrir un réel plaisir gustatif tout en diminuant le gaspillage** avec des quantités maîtrisées au plus près des flux d'élèves.

Dans une démarche de qualité et de durabilité des produits, le Département a établi un cahier des charges pour garantir la provenance des denrées. Ainsi, 1/4 des produits proposés à la cantine sont bio, 1/3 provient de producteurs locaux et au moins 20 % des volailles, viandes et poissons sont certifiés Label Rouge, pêche durable.

La restauration scolaire en quelques chiffres :

- 60.1 % des collégiens sont inscrits à la cantine,
- 25.2 % des familles bénéficient de l'aide à la demi-pension,
- 23 000 repas préparés chaque jour.

Tarification

Malgré l'augmentation générale du prix des denrées alimentaires en 2022 et 2023, le Département a, de nouveau, décidé de maintenir inchangée la grille tarifaire pour les familles au titre de l'année scolaire 2023/2024. La collectivité financera la totalité de l'augmentation liée à l'inflation.

Chaque repas servi dans les cantines des collèges altoiséquanais coûte environ 12 euros. Il est facturé entre 0,64 € et 4,28 € aux familles (demi-pension). Cette politique tarifaire, basée sur les revenus des familles, représente une charge financière annuelle de 21 M€ pour le Département qui a fait le choix d'une aide à la demi-pension et à l'internat qui repose sur le principe du quotient familial (QF).

Le Département a mis en place un système de réservation des repas à la restauration scolaire afin d'anticiper la production des repas et ainsi limiter le gaspillage alimentaire.

Les familles sont facturées mensuellement sur la base des réservations effectuées au moment de l'inscription à la restauration scolaire avec la possibilité d'effectuer des modifications sous un délai de préavis de trois jours ouvrés depuis le portail Pass+.

Les travaux menés dans les collèges

Le Département assure la construction, l'entretien et l'équipement des collèges. Plusieurs grands travaux de rénovation ont été entrepris pour garantir des meilleures conditions d'accueil aux élèves tout en alliant hautes exigences énergétiques et confort d'utilisation.

Deux nouveaux collèges ouvriront en cette rentrée 2023 tandis que 8 autres projets sont en cours.

Ouverture en septembre 2023 :

Antony – rénovation du collège Anne Frank

Capacité : 600 élèves

Travaux : réhabilitation énergétique, verdissement de la cour, adaptation aux pratiques pédagogiques modernes

Coût des travaux : 46 M€

Ville d'Avray – réhabilitation du collège La Fontaine du Roy

Capacité : 600 élèves

Travaux : offrir de meilleures conditions d'accueil avec une réhabilitation du collège pour mettre en conformité les bâtiments et répondre à l'engagement écologique de réduire de 40% les consommations énergétiques du collège actuel. Création d'un nouveau parvis et d'un nouveau pôle de restauration scolaire de production sur place.

Deux extensions complèteront les bâtiments « cubes » du collège existant, avec de nouvelles façades plus en phase avec l'environnement et l'historique du site.

Coût des travaux : 39 M€

Les travaux en cours :

Malakoff – reconstruction du collège Henri Wallon (printemps 2022-2025)

Capacité : 600 élèves

Livraison : 2025

Travaux : reconstruction du collège actuel sur un nouveau site. Les nouveaux bâtiments feront preuve d'exemplarité énergétique et environnementale en respectant notamment le niveau E3C1 du référentiel E+C- et le niveau 1 du label « Bâtiment Biosourcé ».
Coût prévisionnel : 39 M€



© Bouygues Bâtiment IDF / Epicuria Architectes

Les études se poursuivent sur les établissements suivants :

Le Plessis-Robinson – reconstruction du collège Claude-Nicolas Ledoux (2024-2026)

Capacité : 600 élèves

Livraison : Début 2026

Travaux : Le collège se situera sur les anciens terrains de tennis de la ville, à deux pas de l'arrêt *Parc des sports* du nouveau Tramway T10. Il répondra au besoin créé par le nouvel aménagement des quartiers Noveos et des Architectes.

Le futur collège Claude Nicolas Ledoux répondra à un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » et Bâtiment Bio-sourcé.

Coût prévisionnel : 35 M€

Asnières-sur-Seine – 5ème collège sur le site « Sorbonne nouvelle »

Capacité : 700 élèves

Livraison prévisionnelle : 2026

Travaux : Le collège sera implanté au sein d'un nouveau quartier mixte. Le futur établissement répondra à un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » (bâtiment sobre en énergie avec recours aux énergies renouvelables, avec une empreinte carbone d'environ 25% de moins que les bâtiments standards). Le nouveau collège accueillera 700 élèves et un gymnase de type B avec un dojo.

Coût prévisionnel : 35,8 M€

Châtenay-Malabry – Collège Pierre Brossolette

Capacité : 700 élèves

Livraison prévisionnelle : second trimestre 2025

Travaux : Le collège sera implanté dans le nouvel écoquartier « La Vallée » porté par la Ville de Châtenay-Malabry. Le nouveau collège sera équipé d'un gymnase dédié exclusivement à la pratique sportive des collégiens. Les travaux débuteront en 2023.

Coût prévisionnel : 39 M€



© Atelier Pascal Guédot

Courbevoie – Alfred-de-Vigny

Capacité : 585 élèves

Livraison : rentrée 2027

Travaux : Reconstruction du collège Alfred-de-Vigny à Courbevoie situé en cœur de ville sur une parcelle contrainte, la reconstruction implique la création d'un établissement provisoire pendant les travaux. Le futur collège Alfred-de-Vigny répondra à un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 », bâtiment bio-sourcé et PassivHaus.

Coût prévisionnel : 25,5 M€



© Atelier Patrick Arotcharen – Perspective de concours d'architecture

Des bâtiments à haute performance énergétique

En 2012, le Département des Hauts-de-Seine innovait en passant un des premiers Marchés Publics de Performance Énergétique pour six collèges publics. En 2019, le Département a fait le choix de généraliser cette démarche avec des Contrats de Performance Énergétique (CPE) pour l'ensemble des collèges publics, tout adaptant les interventions à l'état et la situation de chaque établissement, pour l'amélioration énergétique du patrimoine et un meilleur confort pour les occupants des bâtiments.

Depuis 2012, l'expérimentation qui a eu lieu dans les six premiers collèges a permis d'économiser plus de 30% d'énergie. Suite à ces résultats probants, le Département a généralisé cette démarche sur 62 collèges avec 40 M€ d'investissement initial. Lancées à l'été 2019, les campagnes de travaux importants dans ces collèges s'achèveront en 2022, permettant in fine une réduction des consommations énergétique de 28 % à 30 %.

Les collèges du Département hors CPE (contrats de performance énergétique) font l'objet de projets de réhabilitation lourde ou de reconstruction engagés qui conduiront à offrir aux jeunes Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques.

L'ensemble de ces actions permet ainsi au Département des Hauts-de-Seine d'anticiper de plusieurs années ses obligations en matière d'économie d'énergie fixées par la loi de transition énergétique dans le domaine des bâtiments, tout en assurant le meilleur confort dans ces établissements scolaires.

Ilôt vert, le programme de végétalisation des cours de collèges

Dans le cadre du projet Imagine ton collège, le département des Hauts-de-Seine et les collégiens ont lancé une réflexion autour de l'aménagement des cours des établissements en suivant un triple objectif : améliorer le quotidien des élèves, offrir des zones de détente aux enseignants et personnels logés sur place et s'adapter aux enjeux environnementaux.

Établissement pilote, le collège Jean-Macé à Clichy-la-Garenne, a inauguré son îlot vert fin 2021. En 2022 et 2023, les collèges du Moulin Joly à Colombes, Henri-Georges-Adam à Antony les Bouvets à Puteaux, Georges-Pompidou à Courbevoie, Maurice-Genevoix à Montrouge. D'ici 2027, 38 collèges publics des Hauts-de-Seine seront ainsi réaménagés. Budget estimé : 40 millions d'euros.

Améliorer le cadre de vie des collégiens

Les 6 000 m² d'espaces extérieurs du collège Jean Macé à Clichy ont été entièrement repensés pour répondre aux besoins des élèves d'évoluer dans des espaces plus végétalisés et de disposer de points de convivialité et de salles de classe en plein air.

Réduire l'impact environnemental des établissements scolaires constitue l'une des priorités du Département. Dans cette optique, le Département a fait le choix de privilégier des matériaux issus du réemploi. Pour adapter son territoire aux changements climatiques, le Département s'engage pour accroître la résilience des collèges au réchauffement climatique notamment en créant des îlots de fraîcheur.



©CD92/Willy Labre – Cour collège Jean Macé à Clichy

L'accessibilité pour tous

L'Agenda d'Accessibilité Programmée des Etablissements Recevant du Public (ERP) du Département des Hauts-de-Seine a été déposé en préfecture et validé fin 2015. Ce projet global concerne 227 sites recevant du public, dont **90 collèges**, pour lesquels le Département s'est engagé à mener progressivement en 9 ans (2016 – 2024) toutes les interventions nécessaires à leur mise en accessibilité.

Le Département consacre ainsi 30,5 M€ sur cette période pour l'accessibilité des collèges.

Depuis 2016, 48 collèges ont été rendus totalement accessibles.

13 collèges au sud et 17 au nord sont en cours de travaux ou en cours d'études pour leur prochaine mise en accessibilité. Pour 6 d'entre eux, les travaux démarrent cet été.

Le rôle clé des médiateurs et coordonnateurs de territoire pour favoriser le bien-être au collège

Les médiateurs



CD92/STEPHANIE GUTIERREZ-ORTEGA

Instauré par le Département depuis 25 ans, la médiation éducative œuvre pour **promouvoir un climat scolaire serein** grâce à un personnel formé et spécialisé à la gestion des conflits et la prévention de conduites à risques. Cette rentrée scolaire, **12 nouveaux médiateurs** viendront compléter le dispositif dans 10 nouveaux établissements. Au total, ce seront donc **85 médiateurs répartis dans 74 collèges** qui seront mobilisés dans le département. Afin de renforcer l'accompagnement dans les collèges et **d'encourager un dialogue de proximité**, 5 managers de proximité sont déployés depuis mars 2022.

Les médiateurs éducatifs assurent l'**accompagnement des élèves vulnérables** grâce à des interventions individuelles et des projets collectifs autour de thématiques d'actualité comme le harcèlement, l'usage des réseaux sociaux, la perte de repères républicains, les relations filles-garçons, le vivre ensemble etc...

Les médiateurs développent en collège de nombreux projets autour du climat scolaire, du bien-être, de la persévérance et de la citoyenneté. L'équipe de médiation participe par ailleurs aux projets ERMES.

Plusieurs thématiques sont abordées durant l'année, comme les forums des métiers inter-collèges avec la participation d'anciens collégiens et/ou des parents d'élèves, la lutte contre le harcèlement (Projet "non au harcèlement" avec la préparation de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement chaque année en novembre) et le cyber-harcèlement. Formés en majorité à la méthode Pikas, le travail des médiateurs se situe surtout en amont dans le cadre d'actions de prévention axées sur le respect, le vivre ensemble, la lutte contre les stéréotypes. Des actions à destination des parents sont également organisées dans le cadre de « café des parents » animés par les médiateurs éducatifs sur le thème de l'autorité, l'adolescence. Des concours d'Eloquence (Collège Malraux et Truffaut à Asnières) et des matchs d'improvisation théâtrale (collèges Paul Bert Malakoff et Jean Jaurès Clichy) sont également mis en place pour permettre aux jeunes de travailler sur la prise de parole et l'argumentaire du discours.

Les coordonnateurs de territoire

Pour être au plus proche des préoccupations et des attentes de la jeunesse, le Département a mis en place depuis 2017 des coordonnateurs de territoire. Par leur action, ils permettent de **relier les projets de la collectivité aux acteurs et aux habitants** du territoire. Ils représentent un maillon indispensable pour relayer sur le terrain l'action du Département tout en faisant remonter les besoins des habitants et les tendances. Impliqués dans les trois environnements des jeunes (la famille, l'école et le quartier), les coordonnateurs de territoire sont des ressources indispensables pour créer du lien entre les différents acteurs institutionnels, éducatifs et associatifs.

Ils ont notamment permis de créer une offre de stages de 3^{ème} transversale avec des stages hybrides dans les sites du Département (par exemple permettre au jeune d'expérimenter plusieurs services du Domaine départemental de Sceaux durant son stage de découverte). Ils participent également à la **lutte contre la fracture numérique** pour développer l'accès à l'offre éducative départementale et accompagner les familles dans l'usage du numérique.

II/ UNE OFFRE NUMERIQUE EDUCATIVE INNOVANTE ET SOLIDAIRE

La continuité pédagogique au service de la réussite des collégiens

Le Département des Hauts-de-Seine continue à mettre à disposition des collèges, des familles et des élèves un portail d'Environnement Numérique de Travail (ENT) adapté aux besoins de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

La solution mise en place à la rentrée 2023 s'appuie toujours sur la solution oZe utilisée quotidiennement, avec 45 millions de visites en 2022/2023. Néanmoins, à la demande des usagers, la solution évolue pour intégrer le logiciel Pronote pour le suivi de la scolarité des élèves, financé par le Département. Ainsi, les collèges, les collégiens et les familles bénéficieront en cette rentrée d'un ENT familial en termes de périmètre fonctionnel et de charte graphique, avec un nouveau module de gestion de la vie scolaire complémentaire à oZe en termes de fonctionnalités de communication et pédagogiques indispensables à la réussite des collégiens.

Le bouquet de services pédagogiques, financé par le Département pour tous les collégiens, sera toujours accessible depuis le portail ENT :

- **Soutien scolaire en ligne Enseigno** qui propose des fiches de cours, des quizz et des QCM dans toutes les matières et pour tous les niveaux pour permettre aux élèves de réviser avec l'appui, depuis l'année dernière, d'un coach virtuel, pour les guider dans leur travail,
- **Madmagz, service en ligne de création de magazines interactifs**, qui permet aux élèves de réaliser des journaux, des magazines, des exposés, des rapports de stage ...
- Les contenus digitaux de **Playbac Presse** pour permettre aux élèves d'accéder aux actualités en français et langues étrangères.

Un accompagnement numérique pour les parents

Plusieurs initiatives ont été engagées et se poursuivront en 2023/2024 :

- La distribution de flyers de présentation du bouquet de services financé par le département disponible via l'ENT,
- La mise en place de relations régulières avec les centres sociaux du territoire et les Services Sociaux Territoriaux (SST) qui sont susceptibles d'accompagner les familles les plus éloignées du numérique au travers de webinaires sur les services dématérialisés proposés aux collégiens et aux familles par le Département.
- La mise en place d'ateliers au sein d'un panel de collèges pour former au numérique les parents qui maîtrisent peu ou pas l'outil informatique, avec l'appui d'opérateurs labellisés qui interviennent dans le cadre du dispositif national Pass numérique.

Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les jeunes de l'entrée en 6^e à la majorité



Pass+ est un dispositif destiné aux 300 000 jeunes domiciliés ou scolarisés sur le territoire interdépartemental de leur entrée en 6^e jusqu'à leur majorité.

Ce pass gratuit qui se présente sous la forme d'une carte à puce propose un bouquet de services. Dans les Hauts-de-Seine, l'offre est la suivante :

Une aide financière pour les activités sportives et culturelles extrascolaires : deux porte-monnaie électronique d'un montant total de 80 € (majoré à 100 € pour les jeunes boursiers) à utiliser auprès d'un réseau de 2 900 organismes affiliés

Une offre de bons plans (invitations gratuites et réductions pour des événements sportifs ou culturels)

Une inscription à la restauration scolaire pour la plupart des collégiens : la carte Pass sert également de badge pour l'accès à la cantine

Un service gratuit de soutien scolaire en ligne : accessible depuis l'ENT pour les collégiens scolarisés dans les collèges publics ou depuis le compte Pass pour les collégiens n'ayant pas l'ENT

Une aide financière pour l'abonnement à la carte Imagine'R : pour les collégiens boursiers et domiciliés dans les Hauts-de-Seine. L'aide est calculée selon l'échelon de bourse accordé :

- échelon 1 : aide financière de 60, 80 €
- échelon 2 : aide financière de 152,10 €
- échelon 3 : aide financière de 121,70 €

Un don d'ordinateur portable pour les collégiens : pour tous les collégiens scolarisés ou domiciliés dans les Hauts-de-Seine et sous réserve que la famille justifie d'un quotient familial inférieur ou égal à 880 €. A noter que les collégiens de 3^e doivent faire leur demande avant le 31 décembre de l'année. Les collégiens conservent l'ordinateur pendant toute leur scolarité au collège. Un service SAV est mis à disposition des familles en cas de problème technique.



© CD92 Stéphanie Gutierrez-Ortega

A travers ce dispositif solidaire, le Département entend :

- Réduire les inégalités entre élèves dans l'accès aux équipements et services numériques en permettant à un maximum de collégiens de retrouver, à leur domicile, un environnement de travail proche de celui du collège,
- Contribuer à l'acquisition d'une culture numérique et au développement de compétences numériques pour que les collégiens se préparent au monde du travail.

Le matériel mis à la disposition des collégiens offre des caractéristiques similaires aux ordinateurs déployés dans les collèges publics du Département, qui sont plébiscités par les équipes pédagogiques, et disposent d'un panel de logiciels pédagogiques variés qui leur permettront d'acquérir une culture et des compétences numériques devenues indispensables dans le monde professionnel.

Modalités d'inscription au Pass+

Première inscription :

Les familles peuvent s'inscrire au dispositif depuis le 1^{er} juin et durant toute l'année scolaire sur www.passplus.fr

Renouvellement d'inscription :

Pour les collégiens scolarisés dans les Hauts-de-Seine, le compte Pass+ est renouvelé automatiquement le 1^{er} juin et les porte-monnaie sont rechargés. Les familles n'ont pas d'actualisation du compte à effectuer.

Pour tous les autres jeunes, le compte Pass+ est conservé, cependant une actualisation des justificatifs est demandée chaque année.

Des équipements et ressources innovants pour mettre en œuvre les projets des collèges

La poursuite du déploiement d'équipements et ressources numériques innovants et d'objets connectés

Plus de 70% des collèges ont répondu à l'appel à projets numériques pédagogiques, qui s'est déroulé au printemps 2023, pour bénéficier d'équipements ou de services innovants complémentaires. Les projets des collèges sont majoritairement en lien avec la robotique, l'impression 3D et les kits média, en cohérence avec l'évolution des programmes scolaires, ainsi qu'avec l'offre territoriale, dans le cadre des actions numériques innovantes proposées depuis quelques années et, enfin, avec le projet académique qui préconise la mise en place d'un média par établissement.

Parmi les services numériques proposés, Pearltrees et le 'Projet Voltaire' sont toujours plébiscités. En effet, Pearltrees est désormais utilisé par 27 collèges et plus d'un quart des collèges ont demandé à bénéficier du 'Projet Voltaire' pour mettre en place un accompagnement personnalisé en orthographe pour les élèves. Les services Educ Arte, qui offre un catalogue très riche de vidéos pédagogiques, personnalisables, dans toutes les disciplines, et Lingua Attack qui permet un apprentissage immersif et ludique des langues étrangères, ont également fait l'objet de nombreuses demandes.

Le déploiement d'un kit de visio-conférence pour s'adapter aux nouvelles modalités de travail

Tous les collèges disposent du système de visioconférence Teams pour organiser leur réunion à distance s'ils le souhaitent et seront équipés d'ici la rentrée d'un kit complet de visio-conférence, réglable en hauteur, avec un système audio et vidéo performant pour mener de vraies réunions interactives.

Une offre variée d'actions pédagogiques innovantes pour apprendre autrement

Pour maintenir la dynamique territoriale autour des innovations pédagogiques et numériques et susciter l'engagement des équipes éducatives et de la jeunesse, le Département propose des actions intégrant un volet d'éducation aux médias et à l'information et un objectif d'acquisition d'une culture numérique.

- Vers la quatrième édition des 'Rencontres de l'éloquence'

Cette action s'inscrit dans la volonté partagée du Département et de l'Education Nationale de préparer les collégiens à devenir des citoyens responsables et éclairés, en favorisant notamment la maîtrise de l'expression orale, la prise de parole en public et la culture du dialogue et du débat citoyen. Le dispositif rencontre un grand succès auprès des collèges avec la participation d'une quinzaine d'entre eux chaque année.

Formés tout au long de l'année par l'association Eloquentia, les collégiens participants développent la confiance en eux et acquièrent des compétences oratoires utiles tout au long de leur vie, dans leur parcours scolaire avec l'oral du brevet et le grand oral du baccalauréat, mais aussi dans leur vie professionnelle, personnelle et de futur citoyen, capable d'exprimer leurs idées, de défendre leur point de vue, de se confronter à l'altérité et de s'engager.

La troisième édition, qui portait sur la thématique des réseaux sociaux, a pris une dimension inter-dégré avec la participation de 14 classes de CM2 qui ont produit un podcast. Le bilan extrêmement positif de cette expérimentation donnera lieu à une nouvelle édition inter-dégré dont la thématique sera la suivante : « A bas les stéréotypes ! »



CD92 Julia Brechler

- Une offre enrichie autour de la programmation

Fort du succès de la première édition du concours de création de jeux vidéo, l'offre a été reconduite et enrichie avec le concours de robotique 'Rob'Hauts-de-Seine'.

Ces 2 concours inter-degré ont réuni plus de 110 équipes venant d'établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), d'écoles supérieures et de structures municipales, témoignant de l'engouement des jeunes pour ces projets qui leur permettent de s'initier au codage et à la programmation. C'est aussi l'occasion pour eux de développer, outre les compétences numériques, des compétences artistiques en travaillant sur le design de leur jeu vidéo et de leur robot et orales puisque chaque équipe doit présenter sa création, sa démarche et ses choix devant un jury.

Ces 2 concours seront reconduits à la rentrée.

- Au cœur du patrimoine : une nouvelle action alliant découverte du territoire et nouvelles technologies

A compter de cette rentrée, les jeunes pourront s'initier aux nouvelles technologies en s'appuyant sur leur environnement proche avec l'action "Au cœur du patrimoine". Il s'agira pour les équipes engagées (collégiens, lycéens, étudiants, jeunes encadrés par les services municipaux volontaires) de créer une vidéo immersive 360° qui portera sur des sites départementaux.

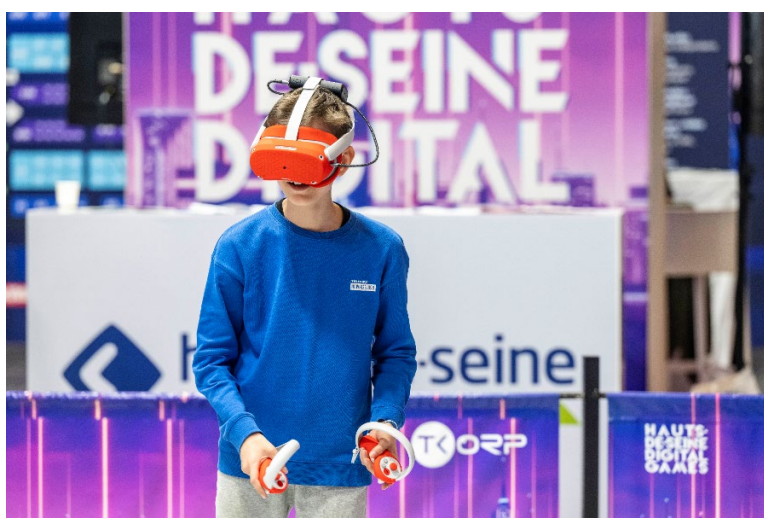
A l'instar des concours de programmation, les équipes présenteront leur réalisation et leur démarche devant un jury.

- Festival Hauts-de-Seine Digital Games : le festival du jeu vidéo et du numérique

La troisième édition du Festival du jeu vidéo et du numérique se tiendra en mai 2024 au Parc des Expositions à Paris, Porte de Versailles. Cet événement a réuni **plus de 10 000 visiteurs en 2023**.

Cet événement fédérateur, ouvert aux établissements scolaires et au grand public, permet de :

- valoriser les usages pédagogiques et éducatifs du numérique avec de nombreux ateliers (codage, robotique, impression 3D, réalité virtuelle...) et conférences,
- de s'informer sur les formations et les métiers du jeu vidéo et du numérique (rencontres avec des écoles supérieures et des centres de formation de la région dans différents secteurs du numérique - nouvelles technologies, arts graphiques, jeu vidéo...),
- de sensibiliser les utilisateurs à toutes les questions liées au développement des nouvelles technologies, des réseaux sociaux et aux usages numériques des jeunes (cyber-harcèlement, surexposition aux écrans, jeux vidéo, contrôle parental, piratage de compte, usurpation d'identité, etc.).



Ce festival est également l'occasion de valoriser les équipes engagées dans les différents concours qui présentent leur création devant le jury tout en profitant des nombreuses animations, stands et ateliers pour prolonger le travail réalisé tout au long de l'année autour du jeu vidéo et du numérique.

- **L'extension du projet de réalité virtuelle 'Evasion' à l'éducation**

L'essor de ces technologies (réalité virtuelle, vidéo 360°) offre de nouvelles dimensions pédagogiques en plongeant les apprenants dans un environnement immersif. Ces nouveaux usages représentent des leviers pour mobiliser l'attention de tous élèves et les engager dans l'appropriation de savoirs et de compétences. Par ailleurs, cet apprentissage expérientiel s'inscrit aussi dans une pédagogie active où l'apprenant s'engage corporellement dans l'acquisition de compétences. Il mobilise ses sens et développe un engagement émotionnel qui renforce sa motivation à interagir dans un contexte similaire à des situations réelles. Cela constitue une occasion supplémentaire d'offrir les mêmes chances à tous les élèves du territoire.

L'extension du projet Evasion en éducation concerne prioritairement la culture (notamment la découverte et la valorisation du patrimoine départemental), le bien-être (développement des compétences psychosociales des élèves : connaissance et estime de soi, avoir conscience de soi et des autres, développement de l'empathie, savoir réguler ses émotions) et l'orientation (découverte de l'entreprise et des métiers). Ces axes ont également été choisis en cohérence avec les axes prioritaires de la politique jeunesse départementale.

Elle permettra d'offrir aux collégiens des conditions d'apprentissage renouvelées et favorisant leur épanouissement et leur insertion citoyenne. Elle sera conduite en 2023 sous la forme d'une expérimentation sur une dizaine de sites volontaires : collèges, sites de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou structure jeunesse.



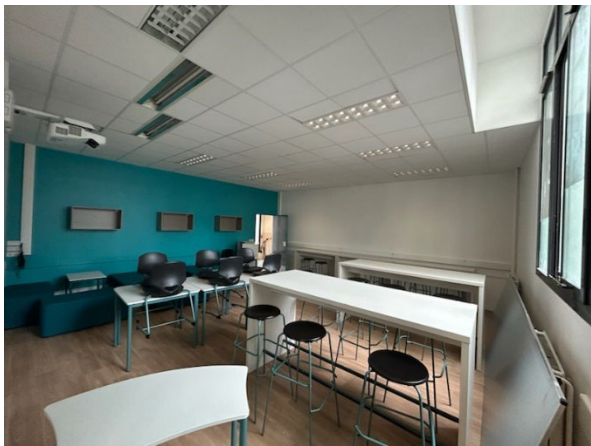
- **Réinvente ton collège pour améliorer la qualité de vie des collégiens**

La première édition de 'Réinvente ton collège' a donné lieu aux premières réalisations dans les collèges suite à l'élaboration des projets de réaménagement co-construits avec les membres des établissements concernés.

Les équipes engagées ont travaillé, tout au long de l'année scolaire, avec la participation active des élèves, sur leur projet en cherchant la meilleure synergie possible entre la pédagogie, les espaces, les équipements numériques et le bien-être des usagers.

Différents espaces ont ainsi vu le jour, avec des usages repensés :

- des salles d'études pour redonner le goût du travail au collège Gay Lussac à Colombes,
- un créalab pour favoriser la créativité des élèves et une salle de pédagogie innovante pour développer des activités collaboratives et artistiques au collège Yves du Manoir à Vaucresson.



Salles d'étude du collège Gay Lussac à Colombes

D'ici la rentrée 2023, les autres projets élaborés l'année dernière seront réalisés. Cela concerne :

- **le collège Victor Hugo à Issy-les-Moulineaux avec le réaménagement du CDI** en espace de découverte favorisant l'autonomie des élèves et de la salle ULIS en espace rassurant et adapté aux besoins des élèves en situation de handicap,

- **le collège Bartholdi à Boulogne dont le hall deviendra un lieu de vie pour les élèves** qui pourront se retrouver, travailler et faire des représentations, en articulation avec la salle innovante qui permettra d'expérimenter de nouvelles modalités pédagogiques autour de la collaboration et l'individualisation des apprentissages. Les aménagements du hall et de la salle innovante sont pensés en complémentarité pour prolonger les activités (théâtre avec les estrades...) et en faire un pôle de socialisation/détente en lien avec le CDI et la salle de permanence.

- **le collège Maison Blanche à Clamart avec l'aménagement d'un laboratoire d'innovation pédagogique** réalisé dans le cadre d'un projet partenarial avec l'éducation nationale intégrant également la mise en réseau des collèges et écoles de Clamart. L'objectif étant d'offrir un espace entièrement modulable pour permettre différentes postures d'enseignement et d'apprentissage (co-enseignement, collaboration, coopération, démarche expérimentale, différenciation, tutorat ...). Le lieu est pensé comme un tiers-lieu favorisant les formes d'accompagnement par les pairs, les nouvelles pratiques et postures pédagogiques.

Un nouvel appel à manifestation d'intérêt, ciblé sur le réaménagement de la salle de permanence ou d'un autre espace de travail pour les élèves (hall, couloirs ...), sera proposé à la rentrée.

Des dispositifs pour favoriser l'inclusion de tous les élèves

Afin d'offrir à tous les élèves les conditions pour réussir au mieux leur scolarité, le Département met à disposition des collèges différents dispositifs :

- **Un équipement en tablettes numériques** pour chacun des 600 élèves scolarisés en ULIS disposant de fonctionnalités d'accessibilité pour faciliter les apprentissages,
- **Une flotte d'ultra-portables** dans chaque Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) qui peut ainsi profiter de tout le potentiel offert par le numérique,

- **8 robots de télé présence** pour les collégiens souffrant de troubles somatiques afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité et de garder le lien social avec l'équipe pédagogique et leurs camarades,



© CD92/Willy Labre

- **Différents outils numériques pédagogiques** proposés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, dans le cadre de l'appel à projets, pour leur permettre de gagner en autonomie, en concentration et réduire leur fatigabilité (clavier ergonomique, dictaphone, lampe scanner ...),
- **Des lampes à lumière pulsée pour faciliter la lecture** (rapidité, fluidité) et diminuer la fatigue liée à la lecture, conçues pour corriger l'effet visuel perturbateur (images miroirs) induit par l'absence d'œil conducteur chez certains dyslexiques. Ces lampes, expérimentées en 2022-2023 dans 3 collèges, pourront être proposées sur projet à la prochaine rentrée.

III/ ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES

Les « MEDDAILLES » du développement durable



© CD92/Willy Labre

Le Département des Hauts-de-Seine valorise les actions innovantes et durables dans les collèges avec le dispositif départemental « Les MEDDAILLES DES-HAUTS-DE-SEINE, Les médailles du Développement Durable ». En 2023, 49 collèges répartis dans 26 communes du département ont candidaté dans neuf catégories. 111 médailles allant du bronze à l'or ont été attribuées pour récompenser l'implication des 6 400 élèves engagés dans cette démarche.

Ce dispositif permet aux collégiens de **s'engager concrètement en faveur du développement durable** de façon pédagogique avec des actions très variées : actions au bénéfice des acteurs de la solidarité et visant l'économie circulaire, d'autres permettent d'organiser à la seconde vie des matériaux, de sensibiliser à la santé et l'alimentation durable, d'appliquer des éco-gestes, d'agir contre le harcèlement, de favoriser de la transition énergétique et également des actions visant la préservation de biodiversité et la connaissance des espèces.

L'opération sera reconduite sur l'année scolaire 2023-2024.

Pour plus d'informations : <https://www.hauts-de-seine.fr/environnement/meddailles>

Le dispositif Eco-collèges offrent à tous les collèges alto-séquanais publics et privés sous contrat un programme d'interventions du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine accessible toute l'année sur simple demande à l'adresse : ecocollegiens92@hauts-de-seine.fr.

Ce dispositif propose :

- des animations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable en classe,
- le prêt d'une borne Développement durable (outil pédagogique destiné aux collégiens pour visionner des petits films interactifs et faire des quizz),
- une aide à la mise en œuvre d'un projet de jardinage pédagogique,
- des visites guidées dans les parcs départementaux animées par des conférenciers,
- la découverte des activités de la ferme urbaine des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne,
- une boîte à outils sur oZe dans l'espace de travail collaboratif « Education au développement durable »
- Les MEDDAILLES des Hauts-de-Seine- Les médailles du développement durable : dispositif annuel de valorisation des actions des collèges publics qui s'engagent concrètement pour la planète.

IV/ LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS

Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves

PREMIS

Le Plan pour la Réussite à l'École et une Meilleure Insertion Scolaire (PREMIS) accompagne des élèves en difficulté de la 6^{ème} à la 4^{ème}. Ce dispositif a pour but d'améliorer leur comportement en leur faisant redécouvrir le sens et la motivation du travail scolaire. PREMIS s'articule en deux volets :

- **Des ateliers thématiques** (jardinage, cuisine, robotique...) en groupe de 8 à 10 élèves pour améliorer leurs compétences et acquérir de nouvelles connaissances dans un domaine choisi par l'élève.
- Le **tutorat** auprès d'un adulte référent (enseignant, surveillant, agent d'entretien, personnel administratif) pour comprendre comment ajuster son comportement aux attentes scolaires

Cette action tend à restaurer la confiance et développer l'estime de soi grâce à l'investissement et la réussite dans un projet.

Près de 700 collégiens en difficulté bénéficient de ce dispositif chaque année.

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est **une priorité de la politique culturelle du Département** qui s'attache à promouvoir une « **culture pour tous** » plus particulièrement auprès de la jeunesse et des publics les plus éloignés de la culture.

Dans ce cadre, le Département met en œuvre des **dispositifs d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec les acteurs culturels et éducatifs** du territoire, la Direction des services départementaux de l'Education nationale et le Rectorat de l'Académie de Versailles. Ces actions touchent chaque année plus de 13 000 personnes.

O LAB CITOYEN !

« **Ô Lab citoyen !** » propose depuis trois ans aux collèges publics et privés, de réaliser des œuvres artistiques suivant un thème associé à la citoyenneté, dans l'objectif de **contribuer au développement de l'engagement et de l'esprit critique des collégiens**, tout en proposant une dynamique de travail ludique et complémentaire à celle de l'enseignement.

Les enjeux du dispositif sont de contribuer au développement des valeurs citoyennes chez les collégiens et de développer notamment leur esprit critique en les faisant réfléchir à la construction d'une idée et aux arguments utilisés pour la développer.

Cette année, O LAB Citoyen entre dans un **parcours citoyen** qui va durer toute l'année scolaire 2023-2024 sur **le thème de « l'égalité filles-garçons »**. Dans ce cadre, l'idée est de les faire se questionner sur la thématique et de trouver des idées pour développer l'équité dans leur collège et dans leur quotidien. Des idées qu'ils pourraient mettre en œuvre dans leur collège et dans leur vie de tous les jours.

Des formations sur les supports (photo, affiche, BD/Dessin) sont par ailleurs proposées aux professeurs en partenariat avec le réseau Canopé et les classes pourront également participer à des ateliers sur la thématique, et découvrir des témoignages de femmes remarquables en lien avec le secrétariat général à l'égalité Femmes-Hommes du Département.

Comme l'an dernier, les productions créées seront exposées à La Seine Musicale lors du concert-récompense dédié aux classes et organisé pendant le Festival Chorus des Hauts-de-Seine en partenariat avec la Direction de la culture.

740 collégiens issus d'une vingtaine de classes ont relevé le défi de réfléchir à la thématique du « respect » et de produire, en groupe avec leurs professeurs, une œuvre traduisant leurs réflexions, leurs échanges, leurs questionnements, leurs inquiétudes sur la thématique.

En récompense des productions créées et en partenariat avec la Direction de la culture, l'ensemble des classes ont été invitées à participer, le 30 mars 2023, à un concert dédié du groupe « 47Ter » pendant le Festival Chorus des Hauts-de-Seine dans l'auditorium de La Seine Musicale. À ces classes, ont été associés, une soixantaine de jeunes collégiens et lycéens du campus éducatif et écologique Saint-Philippe de la Fondation des Apprentis d'Auteuil, ainsi que huit collégiens lourdement handicapés de l'EREA de Garches pour participer à l'événement.

Les itinéraires d'éducation artistique et culturelle, entre rencontres et pratique artistique.

La culture pour tous est une priorité de l'action départementale en direction de la jeunesse, qui se traduit notamment par **la mise en place d'itinéraires d'éducation artistique et culturelle**.

Plus de 12 000 collégiens sont concernés par ces itinéraires chaque année et **développent ainsi leur sens critique et leur sensibilité à l'art sous toutes ses formes** (théâtre, musique, cirque, arts visuels, cinéma...). Ces parcours ont également la particularité **d'être conçus en partenariat avec l'ensemble des équipements culturels des Hauts-de-Seine** et de favoriser ainsi les liens de proximité entre les jeunes et ces derniers.



En 2023-2024, les itinéraires se mettent aux couleurs de l'Olympisme avec une création originale, une programmation de films dédiées, etc.

VOCO : LES VOIX DES COLLEGIENS DES HAUTS-DE-SEINE

Le Département soutient le **développement du chant choral en milieu scolaire**. Tout au long de l'année, les collégiens préparent, avec leur enseignant d'éducation musicale et des musiciens professionnels, un concert programmé à l'Auditorium de La Seine Musicale. En 2023-2024, le Département s'associe au compositeur Julien Joubert avec une création originale intitulée « Kyniska, la femme Olympique », thématique aux couleurs de l'Olympisme 2024.

Chœur interdépartemental

Fruit du rapprochement entre les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, le Chœur interdépartemental réunit, pour la saison 2023-2024, 250 élèves alto-séquanais et yvelinois autour de la création "Kyniska, la femme Olympique" du compositeur Julien Joubert.

Collège au cinéma

Dispositif d'éducation à l'image, « Collège au cinéma », a pour ambition d'**éveiller les collégiens à la richesse de la création cinématographique**.

D'octobre à juin, les collégiens découvrent, sur grand écran, trois films contemporains ou issus du patrimoine cinématographique. La préparation de ces séances et l'analyse du film sont réalisées par les professeurs préalablement formés dans le cadre du dispositif. Les enseignants ont la possibilité de poursuivre cet itinéraire via la mise en place de projets de pratique qui permettent à des professionnels du cinéma d'intervenir en classe.

Chemins des arts

Le dispositif « Chemins des arts », propose des parcours d'éducation artistique et culturelle destinés aux collégiens et aux publics qui relèvent du champ des solidarités. Ces parcours proposent de fréquenter, à des tarifs préférentiels, les lieux culturels du département (théâtres, salles de concert, centres d'art, musées, cinémas...) et de côtoyer des artistes dans le cadre d'ateliers de pratique (12h à 26h). Ils sont conçus avec un grand nombre de partenaires culturels du territoire.

Le dispositif « Chemins de arts » est une école du spectateur car il permet bien souvent de franchir pour la première fois la porte d'un lieu culturel. **Il est également une école du citoyen** car il contribue à la formation et à l'émancipation des citoyens de demain, par le développement de leur sensibilité, de leur créativité et de leur esprit critique.

1 mois, 1 œuvre

Dernier né des itinéraires d'éducation artistique et culturelle, ce programme a pour objectif d'installer des œuvres d'art contemporain issues du Fonds départemental dans des lieux qui ne sont pas dédiés à la culture : centres sociaux, EHPAD, foyers d'hébergement, mais aussi collèges. L'exposition est accompagnée d'une médiation et d'actions pédagogiques co-construites avec les lieux et les artistes. Les publics sont amenés parfois à devenir eux-mêmes médiateurs et les participants aux ateliers de pratique ont souvent l'occasion de présenter leur propre création en présence des artistes lors d'un événement de fin de projet.

VI/ LES ACTIVITES SPORTIVES

Les Jeux Olympiques se vivent dans les Hauts-de-Seine

❖ Lancement du dispositif Noha : natation, olympisme et handicap

En septembre 2023, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, **le Département des Hauts-de-Seine lance le dispositif NOHa**, liant développement de la pratique de la natation, sensibilisation aux valeurs olympiques et sensibilisation au handicap. À destination des collégiens alto-séquanais, ce projet éducatif et sportif leur permettra de :

- **Pratiquer la natation (10h) au sein de 3 bassins éphémères en Hauts-de-Seine**, à Clichy, Suresnes et Châtenay-Malabry. Cela permettra de renforcer l'aisance aquatique et savoir nager en sécurité pour les plus jeunes et répondre à l'enjeu de sécurité et de santé publiques en participant à la lutte contre la noyade.
- **La projection de films et la visite d'expositions itinérantes** afin de développer le vivre ensemble et la citoyenneté en éveillant les jeunes aux valeurs de l'olympisme et du sport.
- **La sensibilisation au handicap avec la mise en place d'une formation pour les professeurs d'Education Physique et Sportive volontaires, du prêt de matériel de para sport afin de permettre aux enseignants de mettre en place un cycle de pratique du para sport tels que rugby fauteuil à 7, « cécifoot », goal Ball, basket fauteuil ou encore hand fauteuil. Les 4 000 collégiens seront également conviés au cours de l'année à participer à une journée de pratique du para sport** afin de lutter contre les préjugés, montrer les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap et encourager l'inclusion.

3 bassins éphémères seront installés à cette occasion, à Clichy, Suresnes et Chatenay-Malabry, accessibles aux collégiens, aux clubs et structures associatives via la Ligue Ile-de-France de Natation ainsi qu'à l'UNSS.

En septembre 2024, le Département des Hauts-de-Seine aura le plaisir d'inviter les 4000 collégiens de 6ème ayant suivi le programme NOHa aux épreuves de natation paralympiques.

❖ Initiation au hockey sur gazon : une discipline olympique

Le Département a organisé en 2023 la troisième édition de son **Trophée Hockey sur Gazon Hauts-de-Seine**, sur un site sportif dans le département, avec la participation de plus de 1000 collégiens des Hauts-de-Seine, dont 150 jeunes en situation de handicap.

Le stade Yves-du-Manoir accueillera l'épreuve de hockey sur gazon des **Jeux Olympiques de Paris en 2024**.

Cent ans après avoir accueilli les Jeux en 1924, le stade renoue avec l'histoire olympique. A cette occasion, le hockey sur gazon est mis à l'honneur auprès des collégiens avec des initiations grâce à leurs professeurs formés à cette discipline.

❖ Label Génération 2024

35 collèges altoséquanais sont labellisés « Génération 2024 » auxquels s'ajoutent 40 écoles, deux Erea et huit lycées.

Pour ces établissements labellisés, participer au programme Génération 2024, c'est :

- promouvoir l'activité physique et sportive et l'éducation physique et sportive ;

- utiliser le sport à des fins pédagogiques, dans différents champs disciplinaires, pour le plaisir d'apprendre ;
- faire découvrir les sports olympiques et paralympiques et promouvoir les valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme;
- utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté.

Les évènements prévus pour l'année scolaire 2023-2024

Les dispositifs sportifs des Hauts-de-Seine prévus pour la rentrée scolaire 2023/2024 intégreront tous une dimension olympique :

> le **Trophée Rugby Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les ULIS collèges et les établissements spécialisés) et le **Trophée Flag Rugby Hauts-de-Seine** (réservé aux élèves en situation de handicap accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés), avec la participation des joueurs du Racing 92 pour la remise des récompenses, suivie d'une séance de dédicaces



> la journée de **stage de rugby**, récompensant les meilleures équipes du Trophée Rugby Hauts-de-Seine, qui regroupe chaque année une centaine de collégiens à Paris La Défense Arena ou au centre d'entraînement du Racing 92 au Plessis-Robinson ; après une visite de l'enceinte, les collégiens participent à des ateliers sportifs et à un tournoi, en présence de joueurs du Racing 92 qui se prêtent à une séance de dédicaces en fin de journée

> le **Trophée adapté Football Hauts-de-Seine** (élèves en situation de handicap, accueillis dans les dispositifs ULIS collèges et les établissements spécialisés du secteur médico-social)

> la journée de **stage de football**, récompensant les meilleures équipes du Trophée Football Hauts-de-Seine, qui permet chaque année à une centaine de collégiens de visiter le Centre National de Football de Clairefontaine avant de participer à des ateliers sportifs de perfectionnement et à un tournoi

> le **Trophée Hockey sur gazon Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les ULIS collèges et les établissements spécialisés)

> le **Trophée Aventure Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les Ulis collèges et les établissements du secteur médico-social), au Domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes à Marnes-la-Coquette

> le **Trophée Aventure Adapté Hauts-de-Seine**, réservé aux élèves en situation de handicap scolarisés en ULIS collèges et dans des établissements spécialisés, au Parc départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud

> les dispositifs **Plein Air Hauts-de-Seine** (collégiens), **Plein Air Handicap et Activités équestres adaptées** (réservés aux élèves accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés) qui, dans le cadre de cycles sur le temps scolaire, permettent aux élèves de pratiquer des Activités Physiques de Pleine Nature, dans des sites départementaux.

Le Département subventionne également des **voyages sportifs** organisés par les collèges.

> les rencontres sportives avec les **Clubs des Hauts-de-Seine** (pour les élèves des associations sportives des collèges et les élèves en situation de handicap des dispositifs ULIS collège et des établissements du secteur médico-social) qui permettent des actions de sensibilisation et de découverte du haut niveau ;

Soutien à l'UNSS et aux associations sportives des collèges

Le Département soutient le service départemental de l'UNSS des Hauts-de-Seine et les 115 associations sportives des collèges des Hauts-de-Seine. La collectivité alloue ainsi une subvention à l'UNSS pour l'organisation du **Cross UNSS Hauts-de-Seine** qui, chaque année en novembre, rassemble près de 2 500 élèves au Domaine départemental du Haras de Jardy et pour la formation des jeunes arbitres, du niveau district au niveau départemental, pour toutes les activités sportives proposées par les associations sportives des collèges. Le Département soutient l'UNSS pour l'organisation des olympiades « Vis les Jeux dans les Hauts-de-Seine » qui se déroule sur un site départemental.

Le Département subventionne également le déplacement et l'inscription des jeunes collégiens qualifiés aux différents **Championnats de France Scolaires UNSS**. Enfin, il dote des associations sportives des collèges d'un jeu de maillots aux couleurs de leur collège et du département.